

Association Saint-Maurice du Perreux

21 Allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne www.asmp.asso.fr

Bulletin d'inscription —		TEEN DANCE MIX—		danse@asmp.asso.fr	
A renvoyer à l'adresse ci-dessus ou à transmettre à votre responsable section					
Nom (M./Mme/Mlle) :			Prénom :		
Date de naissance : / /		Sexe : F / M			
Adresse :				Ville :	
.....				Code postal :	
☎ : 01/...../...../...../..... / 06/...../...../...../.....		☎ En Lettres MAJUSCULES :@.....			
Nom et adresse des parents responsables (pour les mineurs) :			☎ : 01/...../...../...../..... / 06/...../...../...../..... /		
Numéro de téléphone en cas d'urgence/...../...../.....			Adresse mail : @.....		
Pièces à fournir : Le questionnaire de santé est disponible dans l'onglet « Fiche d'inscription » sur le site					
- Pour les mineurs : L'arrêté du 7 mai 2021 fixe le nouveau questionnaire relatif à l'état de santé du mineur . Le nouveau questionnaire est téléchargeable sur notre site. Voir au verso de cette fiche.					Facture
- Ce document est strictement personnel. Il ne doit pas être transmis.					Oui/ Non
Règlement : Chèque à l'ordre de l'ASMP, coupons sport +3% Trois chèques maximum, encaissés en fin de mois.			Nombre Chèques		Espèces
J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des documents cités au verso de la fiche d'inscription			Dans le cadre de photo de groupe, autorisez-vous que la photo de votre enfant soit sur le site ASMP		
Date, le : / / 2022					
Signature : ☒		Signature des parents pour les mineurs :			
			OUI		NON
Reprise des cours : le mercredi 7 septembre 2022 au 2 rue de la Prairie – 94170 Le Perreux sur Marne L'association décline toute responsabilité en dehors des cours. Pas de cours sans dossier complet					
Horaires			Tarifs annuels		
Cours			<i>(Sous réserve de la date effective de reprise des cours et des contraintes sanitaires).</i>		
C.D.B.M Studio G			Mercredi		
Teen Dance Mix 13 à 18 ans		Cristina	15h30-16h30		
			- 1 feuille d'inscription par activité. - Inscription à l'association 20€ inclus.		
			Activité principale :		
			1h00 hebdomadaire :		230 €
			Activité secondaire : (*)		
			1h00 hebdomadaire :		165 €
(*) = Hip Hop, Danse Jazz, Zumba, Gym, Pilates, 2eme personne même famille = -15€ et plus = -30€					

Informations annexes

1. Assurance complémentaire

Au vu de l'article 38 de la loi n°84610 du 16-07-1984 modifiée, nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet, et tenons à votre disposition des notes d'informations et des formulaires de contrat, dont ceux de notre assurance de groupe auquel vous êtes systématiquement assuré.

2. Règlement intérieur de l'Association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

3. Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

a. Celui du site Internet

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, en bas de la : *page d'accueil, onglet Mentions légales*

b. Celui de l'association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

4. Questionnaire de santé pour les mineurs (décret du 7 mai 2021)

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

5. Questionnaire de santé pour les adultes

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

6. Charte Ethique du sport

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*